



## E.P.C.C. DU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON

## Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations  
du Conseil d'Administration

Délibération n° 2014 – 23 du 10 décembre 2014

Objet : Vote du budget primitif du budget principal de l'exercice 2015

L'an deux mille quatorze, le 10 décembre, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche-Guyon dûment convoqué les 28 novembre et 5 décembre 2014.

Etaient présents :Membres élus des Collectivités :

**Conseillers généraux :** Gérard Lambert-Motte, Président de l'Etablissement Public,

**Représentants de l'Etat : DRAC :** Isabelle Bournique

Personnalités qualifiées :

**Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon :** Jean-Charles Pinchon

**Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire :** Yolaine de La Rochefoucauld

**Représentants du personnel :** Emmanuelle Evrard, suppléante  
Jean-Marie Bonnet, suppléant

Absents excusés ayant donné un pouvoir :Membres élus des Collectivités :

**Conseillers généraux :** Evelyne Bossu, Jean-Pierre Muller, Jean-Pierre Béquet

**Maire de la Commune de La Roche-Guyon :** Christine Forge

Personnalités qualifiées :

**Personnalité qualifiée nommée par l'Etat :** Jean-Baptiste Bellon

**Propriétaire :** Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 6

Nombre de votants : 12

Absents :

**Représentants de l'Etat :** Préfecture du Val d'Oise

Membres élus des Collectivités :

**Conseiller général :** Guy Paris, Antoine Bonneval

**Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français :** Dominique Herpin-Poulenat

Personnalités qualifiées :

**Personnalités qualifiées nommées par le Conseil général :** Bernard Toublanc, François Dupille

Etaient également présents :

- Dolorès Fourrez, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Isabelle Petit, Direction l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 15 DEC. 2014

ARRIVÉE

**CONSIDERANT,****A la section d'exploitation :****> En dépenses :**

- La provision de 20.000€ inscrite en prévision d'un litige aux Prud'hommes
- Le niveau de la masse salariale estimée en fonction de l'accord d'entreprise en cours de négociation
- Au chapitre 011, la prévision d'un budget de 100.000€ consacrés au « strict entretien »
- La prévision des amortissements à 340.000€

**> En recettes :**

- La prévision d'une augmentation du financement des travaux de « strict entretien » par le Conseil général du Val d'Oise et la DRAC Ile de France pour faire passer le budget disponible à 100.000€
- Une prévision de recettes propres équivalente à celles de 2014
- Les prévisions de recettes de mécénat et de subventions exceptionnelles, respectivement de 21.000€ et 30.000€
- La reconduction du partenariat avec la Communauté de Communes Vexin Val de Seine pour l'ouverture du Point d'Informations Touristiques à la Gabelle à un coût moindre en raison de la prévision de l'application du nouvel accord d'entreprise
- La prévision de la participation de la Commune de La Roche-Guyon à la contribution de l'établissement aux Nouvelles Activités Pédagogiques pour les élèves de l'école communale

**A la section d'investissement :**

- Le montant des subventions transférées au résultat de 340.000€, en équilibre avec les recettes de la section d'exploitation
- La reconduction de crédits pour les opérations non clôturées à ce jour
- La création d'une nouvelle opération « Investissement courant 2015 » pour un montant de 100.000€

**Que le résultat prévisionnel de l'exercice est équilibré.**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**VU** la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

**VU** le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

**VU** l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

**VU** la loi n°2006-723 du 22 juin 2006 modifiant le code général des collectivités territoriales et la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle

**VU** le décret n°2007-788 du 10 mai 2007 relatif aux établissements publics de coopération culturelle et modifiant le code général des collectivités territoriales

**VU** les statuts de l'E.P.C.C.,

PREFECTURE DU VAL D'OISE  
Bureau du Contrôle Budgétaire

LE 15 DEC. 2014

**Après en avoir délibéré, approuve le budget primitif du budget principal de l'exercice 2015.**

ARRIVÉE

Abstentions :   
Votes contre :   
Votes pour : 12

Pour extrait conforme au registre des délibérations  
**Le Président de l'E.P.C.C.**  
**Gérard Lambert-Motte**

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le